



COMMUNE DE BEAUVERNOIS

PV/REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2026

L'an deux vingt-six le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

M. LAVENTURIER Pierre, Mme MENESTRIER Laura, M. ROGUET Mathieu, Mme SIMERAY Annette, M. REMONDET Yohann, M. TROSSAT Alix

Procuration(s) :

Mme BOURGOIN Valérie donne pouvoir à Mme SIMERAY Annette
M. MELOT Sylvain donne pouvoir à M. LAVENTURIER Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Mme BOURGOIN Valérie, M. MELOT Sylvain, Mme PALENZUELA Cécile,

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du PVCM du 18/12/2025
- 2 - Désignation du secrétaire de Séance
- 3 - Approbation du CFU 2025
- 4 - Affectation du résultat 2025
- 5 - Etude de devis
- 6 - Questions diverses

1) *Approbation compte rendu CM du :18/12/2025*

Adopté à l'unanimité des votants

2) *Désignation secrétaire de séance :*

A été nommé comme secrétaire de séance : M. LAVENTURIER Pierre

3) *Approbation du CFU 2025*

Délib n°2026/02/27/1

Le Maire ayant quitté la séance car ne prends pas part au vote du CFU 2025.

Le Conseil Municipal sous la présidence de l'Adjoint au Maire, M. Pierre LAVENTURIER, vote et approuve à l'unanimité les résultats du Compte Financier Uniques 2025 qui sont les suivants :

Investissement

Dépense :

Prévu	112 000,00
Réalisé	65 368,45
Reste à réaliser	0,00

Recette :

Prévu	112 000,00
Réalisé	2 512,45
Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépense :

Prévu	304 895,00
Réalisé	100 019,93
Reste à réaliser	0,00

Recette :

Prévu	304 895,00
Réalisé	307 543,82
Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture

Investissement :	-62 856,00
Fonctionnement :	207 523,89
Résultat global	144 667,89

Pour : 7

Contre : 0

Abst : 0

4) Affectation du résultat 2025

Délib n°2026/02/27/2

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire, M. Alix TROSSAT, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, le 27/02/2026.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	7 832,26
- un excédent reporté de :	199 691,63



Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	207 523,89
- un déficit d'investissement de :	62 856,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	62 856,00
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCEDENT	207 523,89
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	62 856,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	144 667,89
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) DEFICIT	62 856,00

Pour : 8

Contre : 0

Abst : 0

5) **Etude de devis :**

- Devis renouvellement blocs évacuation et éclairage de sécurité de la salle des fêtes et communs :

DOM&L'EC : 1 384€ HT

SALVELEC : 708€ HT

BPI : 487.29€ HT

Devis accepté à l'unanimité de Beaune Protection Incendie pour la somme de 487.29€ HT

- Devis pour division de la parcelle section AI n°58 Indivision BRESSAND/COMMUNE :

Géomètre ABCD

pour 2 445€ HT

Géomètre ALBAN VUILLEMEY

pour 1 463€ HT

Le Conseil retient le devis ALBAN VUILLEMEY

pour 1 463€ HT

- Proposition commerciale de SOCOTEC pour les vérifications périodiques des installations électriques des bâtiments communaux.
En attente d'autres devis.

Arrivée de Mme PALENZUELA Cécile

6 - Questions diverses

- **Tempête de juillet - Indemnisation :**
Un premier versement effectué pour un montant de 16 819 €, le solde par rapport à la vétusté après travaux.

 - **Convention de passage de M. TERRUSSOT**, celui-ci demande la mise en place d'une barrière avec cadenas à code (à sa charge).
(Dossier mis en attente)

 - **Concours des villages fleuris :**
 - La commune obtient
 - un prix (3eme ex aequo) pour le fleurissement 3eme prix la catégorie des communes - de 250 Habitants
 - un prix de la mise en valeur végétale du cimetière.
- Accompagné d'un bon d'achats de 40 € et d'une somme de 564 € versé par le Conseil départemental 71.
- **Courrier de M. MICHON**, qui demande une participation pour la pose d'un compteur d'eau - Refus 8/8

 - Organisation permanences bureau de vote des élections municipales 2026

Séance levée à 21h05 heures

Le secrétaire

M. LAVENTURIER Pierre

Le Maire

Mr Alix TROSSAT

